

Questions orales

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances pourrait-il nous dire pour quels motifs le gouvernement a décidé de contracter un emprunt public plutôt que privé, ce qui est très exceptionnel? Peut-être est-ce sans précédent, je n'ai pas encore été en mesure de vérifier ce qu'il en est, mais pourquoi le gouvernement a-t-il décidé de procéder de cette façon plutôt que de la façon normale?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, nous avons choisi cette avenue parce que nous croyons que c'était la meilleure à ce moment-ci. Si nous faisons un placement privé, nos options sont plus limitées. Nous voulions avoir des tranches d'obligations différentes sur des périodes de temps différentes, et nous croyons que c'était plus facile d'agir de cette façon-là parce que les placements seront ainsi beaucoup plus diversifiés que s'ils étaient placés dans une ou deux institutions américaines.

Je voudrais aussi ajouter, avec la permission de la Chambre, que le taux d'intérêt est généralement meilleur quand nous nous adressons au public.

[Traduction]

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT AUX EMPRUNTS ULTÉRIEURS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, moi aussi, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Étant donné que nos réserves de devises américaines ont baissé de près de 750 millions de dollars depuis la fin du mois de janvier et que le ministre a d'ores et déjà proposé d'emprunter 750 millions sur le marché américain, celui-ci peut-il nous dire si le gouvernement compte emprunter davantage d'ici un certain temps?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, si nous décidons d'emprunter davantage je préviendrai bien volontiers les Canadiens et les députés.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Finances. On s'attend généralement que le dollar dévalue encore étant donné la timidité des efforts déployés par le gouvernement pour essayer de trouver de l'argent à l'étranger. Par ailleurs, la poussée inflationniste due à la dévaluation du dollar est beaucoup plus forte au Canada qu'aux États-Unis et la valeur de notre dollar a fléchi de 31 p. 100 par rapport au yen japonais depuis le 20 octobre 1976, et de 28 p. 100 par rapport au mark allemand. Aussi, le ministre pourrait-il dire s'il croit toujours parvenir à maintenir le taux d'inflation à 6 p. 100 cette année, étant donné l'impact que va avoir la dévaluation du dollar sur l'économie canadienne.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je crois que la perte de valeur du dollar canadien peut entraîner certains problèmes du côté des importations. J'admets que la hausse du coût des importations pourrait exercer des pressions inflationnistes, mais on m'a conseillé de ne pas modifier mes prévisions pour la fin de l'année. Je tiens à signaler aux députés que je reçois des appels et des télégrammes tous les jours des manufacturiers de l'Ontario qui me disent que la situation actuelle du dollar leur convient car elle met le Canada en bien meilleure position en matière d'exportations.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une dernière question supplémentaire au ministre des Finances. Compte tenu des conséquences de la chute du dollar et comme le fait d'emprunter des fonds à l'étranger ne fait que retarder une échéance inévitable, le ministre pourrait-il nous dire quelles mesures concrètes il entend présenter à la Chambre pour réduire le déficit de notre balance des paiements? À la fin de l'année, nous aurons perdu 20 milliards en devises étrangères. Qu'est-ce qu'il se propose de faire pour endiguer ces sorties continuelles de fonds canadiens?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, nous avons un dollar qui flotte à ce moment-ci, et le niveau du dollar est déterminé par le marché. Nos interventions faites au cours du mois de février visaient à assurer que le flottement du dollar soit fait d'une façon raisonnable, comme le gouverneur général du Canada a le mandat de le faire, et le dollar a des hauts et des bas. Nous n'avons pas de chiffre dans notre esprit quant au niveau auquel le dollar doit être. Le marché le déterminera. L'honorable député donne toujours de grandes pertes lorsque nous perdons des dollars américains de nos réserves, nous gagnons d'un autre côté avec l'amélioration de notre propre position de liquidité, et il se peut que nous aurons à emprunter moins sur le marché canadien si nous empruntons sur le marché américain. Je ne veux pas que l'honorable député crée l'impression que nous perdons 700 millions de dollars. Nous n'avons rien perdu, mais nous avons échangé des dollars américains contre des dollars canadiens.

● (1122)

[Traduction]

LES INVESTISSEMENTS ET LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS POUR RELANCER L'ÉCONOMIE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Étant donné que la baisse constante du dollar canadien est due à une conjoncture mal contrôlée ici au Canada aussi bien qu'à l'étranger, qui fait que l'économie demeure fortement inflationniste et que nous avons plus d'un million de chômeurs, le ministre voudrait-il nous dire pourquoi il a pris cette décision qui va nous coûter 750 millions de dollars, au lieu de présenter des mesures susceptibles d'attirer les investissements et de créer des emplois au Canada? Car c'est de cela que l'économie canadienne a besoin.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous avons présenté un budget le 20 octobre 1977.

Une voix: Quel budget?

M. Chrétien: Ou, si les députés préfèrent, un mini-budget ou un exposé budgétaire. Les mots importent peu. Je viens juste de mentionner les stimulants fiscaux dont ont bénéficié les contribuables canadiens. Nous avons accordé pour plus de 2 milliards de dollars de dégrèvements fiscaux aux particuliers depuis le début de l'année et pour 900 millions de dollars aux sociétés. Aucun autre pays occidental ne peut se vanter d'avoir une politique économique plus stimulante.